

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°13-2019-059

BOUCHES-DU-RHÔNE

PUBLIÉ LE 5 MARS 2019

# Sommaire

### Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2019-03-04-003 - REGION 158 - Arrt de composition de la CAPR PACA des C (3 pages)

Page 3

## Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2019-03-04-003

REGION 158 - Arrt de composition de la CAPR PACA des C



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

## Direction des Ressources Humaines Bureau des Ressources Humaines

Affaire suivie par : Mme Bernadette SOL

Tél.: 04 84 35 46 86

**REGION 158** 

#### ARRÊTE PORTANT DESIGNATION

DES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL
AU SEIN DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE REGIONALE
COMPETENTE A L'EGARD DU CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

# LE PREFET DE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

## PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

#### PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

#### Officier de la Légion d'Honneur Commandeur de l'Ordre National du Mérite

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat :

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires ;

**Vu** l'arrêté du 18 juillet 2014 portant création des Commissions Administratives Paritaires Nationales et Locales compétentes à l'égard du corps des personnels administratifs du Ministère de l'Intérieur ;

**Vu** l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 13-2018-12-14-002 du 14 décembre 2018 portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire à Mme Juliette TRIGNAT, Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 13-2018-12-14-005 du 14 décembre 2018 portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire à M. Nicolas DUFAUD, Sous-Préfet, chargé de mission auprès du Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ;

**Vu** les résultats des élections professionnelles organisées le 6 décembre 2018 en vue de la désignation des représentants du personnel de la Commission Administrative Paritaire Régionale compétente à l'égard du corps des Adjoints Administratifs ;

Place Félix Baret - CS 80001 - 13282 Marseille cedex 06 - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Télécopie : 04 84 35 46 00

**Vu** l'arrêté préfectoral Région 59 du 29 janvier 2019 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel au sein de la Commission Administrative Paritaire Régionale compétente à l'égard du corps des Adjoints Administratifs ;

Sur la proposition de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ;

#### ARRETE

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Sont nommés en qualité de représentants de l'administration à la Commission Administrative Paritaire Régionale compétente à l'égard du corps des Adjoints Administratifs de la région PACA :

#### REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

| TITULAIRES                                                                                                                                    | SUPPLEANTS                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mme Juliette TRIGNAT</b> , Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône                                                       | Mme Odile FRASCHINI, Directrice des Ressources<br>Humaines et des Moyens de la Préfecture du Var                              |
| M. Hugues CODACCIONI, Secrétaire Général Adjoint du SGAMI SUD                                                                                 | <b>Mme Fabienne TRUET-CHERVILLE</b> , Directrice des Ressources Humaines de la Préfecture des Bouches-du-Rhône                |
| M. Michel ANDREANI, Lieutenant-Colonel, Officier adjoint<br>« Ressources Humaines » de la région de gendarmerie<br>Provence-Alpes-Côte d'Azur | M. Mallory CONNORS, Chef du Service des Ressources<br>Humaines et des Moyens de la Préfecture des Alpes-de-<br>Haute-Provence |
| M. Serge JACOB, Secrétaire Général de la Préfecture du Var                                                                                    | M. Christian SURPI, Chef du Service des Ressources<br>Humaines et des Moyens de la Préfecture des Hautes-<br>Alpes            |
| M. Olivier NOWAK, Directeur des Moyens et des Politiques<br>Publiques de la Préfecture de Vaucluse                                            | M. Christian UDO, Chef du Bureau des Personnels<br>Civils de la région de gendarmerie Provence-Alpes-Côte<br>d'Azur           |
| <b>M. Pierre SCHIES</b> , Directeur des Ressources de la Préfecture des Alpes-Maritimes                                                       | Mme Françoise SIVY, Chef du BPATS du SGAMI SUD                                                                                |
| Mme Céline BURES, Directrice des Ressources Humaines du SGAMI SUD                                                                             | Mme Catherine LAPARDULA, Adjointe au Chef du BPATS du SGAMI SUD                                                               |

<u>Article 2</u>: Sont nommés, en qualité de représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire Régionale compétente à l'égard du corps des Adjoints Administratifs de la région PACA :

#### REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES SUPPLEANTS

Adjoint Administratif Principal de 1ère classe

Mme Fabienne FERRERIMme Valérie BONNEFOYMme Alexandrine OGGEROMme Claudine GRAND

Adjoint Administratif Principal de 2ème classe

Mme Ramia ISSAADM. Pascal BARTHELEMYMme Patricia ROCCHICCIOLIMme Nelly AMEURMme Karine APAVOUMme Ingrid BARATTOLO

TITULAIRES SUPPLEANTS

#### Adjoint Administratif

Mme Céline GRANATA M. Guillaume LAROCHE Mme Catherine BLANCHARD Mme Valérie KEPEKIAN

Article 3 : Les représentants ainsi désignés exerceront leur mandant pendant une durée de quatre ans.

<u>Article 4</u>: Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 4 mars 2019

Pour le Préfet et par délégation La Secrétaire Générale

signé

Juliette TRIGNAT

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut-être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr